



Droit international humanitaire

Descriptif

Les objectifs du séminaire sont les suivants : connaître les règles et principes fondamentaux du droit des conflits armés : objectifs, sources, champs d'application, mécanismes de mise en œuvre et répression des violations ; analyser et débattre sur les limites et les grands défis qui se posent dans la mise en œuvre contemporaine du droit des conflits armés ; à partir des connaissances, qualifier juridiquement une situation pratique.

En bref

Crédits ECTS : 3.0

Nombre d'heures : 18.0

Temporalité : Semestriel

Type d'enseignement : Séminaire

Année : 5 | Cinquième année

Mode de validation : Contrôle continu

Contacts

Responsable(s)

Bibliographie indicative

- Bettati M., *Le droit de la guerre*, Odile Jacob, 439 p., novembre 2016.
- Bouchet-Saulnier F., *Dictionnaire pratique du droit humanitaire*, La découverte, 862 p., 2013.
- Chetail V. (dir.), *Permanence et mutation du droit des conflits armés*, Bruylant, 683 p., 2013.
- *Études et essais sur le droit international humanitaire et sur les principes de la Croix-Rouge : en l'honneur de Jean Pictet*, CICR, 1074 p., 1984.
- Cumin D., *Manuel de droit de la guerre*, Larcier, 534 p., 2014.

Formule pédagogique

Les étudiants préparent en binôme des exposés portant sur les grands enjeux contemporains de la mise en oeuvre du DIH. Ces exposés sont suivis d'échanges et de débats collectifs. De plus, en individuel, ils approfondissent un sujet (concepts ou cas de mise en pratique du DIH à partir de l'actualité) de leur choix. Celui-ci fait l'objet d'une présentation orale et d'une note de synthèse écrite.

Informations complémentaires

Enseignement dispensé par Tissier Marion.